

CONFERENCE MINISTERIELLE
Singapour, 9-13 décembre 1996

Original: anglais

NAMIBIE

Déclaration de M. Hidipo Hamutenya
Ministre du commerce et de l'industrie

Je voudrais tout d'abord exprimer ma sincère gratitude au gouvernement et au peuple de Singapour pour leur généreuse hospitalité et les excellentes installations qu'ils ont mises à notre disposition pour assurer le bon déroulement de cette Conférence ministérielle historique de l'OMC.

J'aimerais ensuite féliciter notre Président pour la compétence et le pragmatisme avec lesquels il dirige cette Conférence.

Il ne fait aucun doute que sans la grande habileté et la patience considérable dont notre Président a fait preuve, nous n'aurions pu accomplir les progrès que nous avons réalisés ces trois derniers jours et parvenir à la conviction que les difficultés qui sont apparues ne sont pas insurmontables.

La Namibie attache une grande importance à cette première Conférence ministérielle car elle nous donne une excellente occasion d'étudier comment, depuis la réunion de Marrakech, ont progressé les efforts entrepris pour renforcer la position de l'OMC en tant que principal organe international chargé de surveiller et de promouvoir le commerce mondial. En d'autres termes, nous nous sommes réunis pour cette Conférence afin d'évaluer la mesure dans laquelle, une fois apaisées les convulsions qui ont accompagné la naissance de l'Organisation, la vision d'un système commercial réellement multilatéral s'est maintenue.

A cet égard, nous avons noté avec satisfaction que le Directeur général et ses collaborateurs ont continué, ces deux dernières années, à guider la marche en avant de l'OMC en maintenant l'élan de la libéralisation du commerce, et il est patent que les droits de douane frappant les produits industriels diminuent dans certains pays riches. En conséquence, le commerce mondial a amorcé une forte expansion, avec une progression de 8 pour cent en volume l'année dernière. L'institutionnalisation rapide des mécanismes de l'OMC établis pour régler les différends commerciaux est une autre source de satisfaction. Nous avons appris à cet égard que plus de 60 affaires avaient été portées devant des groupes spéciaux et qu'un quart environ de ces affaires avait été réglé. Tout cela est véritablement très encourageant.

Tout en nous félicitant des progrès accomplis, nous gardons à l'esprit les travaux qui n'ont pas été terminés lors du Cycle d'Uruguay et qu'il nous reste à achever.

Nous devons saisir cette occasion pour réaffirmer que nous sommes prêts et déterminés à poursuivre la réduction des restrictions qui freinent encore le commerce international dans le domaine de l'agriculture, des services et du mouvement des personnes physiques. Jusqu'ici, nous sommes parvenus à faire progresser la libéralisation du commerce des produits industriels. Toutefois, la plupart des économies des pays en développement sont encore fermées et restent fortement tributaires de

l'exportation des produits agricoles primaires. Par conséquent, tant que les efforts entrepris pour libéraliser davantage le commerce des produits agricoles n'auront pas progressé, la libéralisation du commerce dans le cadre de l'OMC n'aura que des effets minimes sur l'économie de ces pays.

Faute de progrès à court et à moyen terme dans ce domaine, le double processus de libéralisation et de globalisation de l'économie mondiale se traduira par une marginalisation accrue des pays les moins avancés, dont la majorité se situe en Afrique. Ces pays ont besoin de s'assurer une part équitable du commerce international.

Nous partageons les sentiments exprimés par de nombreuses délégations, qui ont estimé que nous devrions centrer nos efforts sur la mise en oeuvre des engagements pris à Marrakech et qu'il ne serait pas approprié, pour l'instant, d'élargir le mandat de l'OMC pour y inclure les "questions nouvelles", manifestation controversées, car cela ne ferait qu'aggraver les difficultés que nous avons déjà à nous acquitter des obligations qui nous incombent au titre de différents accords. A cet égard, il importe que l'OMC s'attache principalement à la mise en oeuvre des accords multilatéraux et qu'elle donne un nouvel élan à l'exécution du programme incorporé, que nous nous étions déjà engagés à accomplir à Marrakech. Nous devrions nous efforcer de mener à bien ces travaux inachevés.

En ce qui concerne les questions dites nouvelles, nos vues, telles qu'elles ont été consignées dans la déclaration commune de la SADC, n'ont pas changé. Nous sommes conscients de l'importance de ces questions. Nous reconnaissons aussi que certaines d'entre elles peuvent avoir des incidences graves, à la fois sur le plan social et économique. Nous sommes cependant convaincus qu'il faudrait laisser les organismes compétents s'en occuper.

Nous estimons que les questions relatives à l'investissement et à la politique en matière de concurrence sont très complexes et nécessitent une étude plus approfondie, essentiellement de la part de la CNUCED, en consultation avec les organismes internationaux pertinents.

De même, notre pays respecte les droits de ses travailleurs et s'est engagé, en tant que signataire des Conventions de l'OIT, à observer les normes du travail. Cependant, la délégation namibienne, comme beaucoup d'autres délégations qui se sont exprimées précédemment, estime que l'organisme qui doit s'occuper de cette question est l'OIT. Dans notre pays, il y a une division très nette entre le traitement des questions relatives au commerce et des questions relatives au travail. Le Ministère du commerce et de l'industrie s'occupe des questions qui concernent le commerce alors que celles qui ont trait au travail sont confiées au Ministère du travail, car celui-ci possède les compétences nécessaires et dispose des mécanismes institutionnels appropriés.

Bien que les positions des pays Membres diffèrent, je suis persuadé que nous parviendrons à trouver une solution, dans l'intérêt du système commercial multilatéral que nous avons établi pour surveiller et promouvoir le commerce mondial.

Je voudrais pour conclure réaffirmer le ferme attachement de mon gouvernement aux objectifs de l'OMC.

J'espère que le résultat de nos délibérations donnera un nouvel élan aux travaux futurs de cette Organisation.